

Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical

Lundi 05 octobre 2020

Salle Polyvalente - Chaffois

Date de convocation : 28/09/2020	Nombre de titulaires EPCIs en exercice : 25 représentants 25 voix	Nombre de titulaires Département en exercice : 5 représentants 25 voix	
Département		EPCIs	
Présents titulaires	3	Présents titulaires	19
Présents suppléants prenant part au vote	0	Présents suppléants prenant part au vote	1
Absents représentés	2	Absents représentés	1
Nombre de suffrages exprimés		46	

L'an deux mille vingt, le lundi 05 octobre, le Comité syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Chaffois, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Participaient à cette réunion :

Représentants du Conseil Départemental du Doubs:

M. Philippe ALPY, Thierry MAIRE DU POSET, Thierry VERNIER.

Représentants titulaires des établissements publics de coopération intercommunale:

Mmes, M. Laurence BREUILLLOT, Jean-Claude GRENIER, Marc JACQUOT, Christophe JOUVIN, Rémi DEBOIS, Christian VALLET, Bernard LAUBIER, Serge MARTINS, Jean-Pierre FRIGO, Catherine ROGNON, Kevin FADIN, Gérard FAIVRE, Olivier BILLOT, Michel PEPE, Claude LIETTA, Daniel DEFRASNE, Nicolas BARBE, Karine PONTARLIER, Jean-Marc GROSJEAN.

Représentants suppléants des établissements publics de coopération intercommunale:

M. Yves MOUGIN, Louis GIROD.

Membres titulaires et suppléants excusés:

Mmes, M. Béatrix LOIZON (procuration à Philippe ALPY), Florence ROGEBOZ (procuration à Thierry MAIRE DU POSET), Clément PONCELET (Procuration à Michel PEPE), Michèle LETOUBLON, Claude CURIE, Dominique MOLLIER, Pierre COMBE, Jean-Marc FAIVRE, Catherine BOHEME, Bernard BRUNEL, Aurélien DORNIER, Eric BOURGEOIS, GUINCHARD Emeric.

1) Approbation procès-Verbal du Comité syndical du 14 septembre 2020.....	2
2) Administration générale.....	2
1. Mise en place des commissions	2
2. Désignation membres à la Commission Locale de l'Eau	3
3. Fixation coût des prestations de service.....	3
4. Fixation durée des amortissements	3
5. Modification délibération du 17 février 2020 – Approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Général.....	4
3) Ressources Humaines.....	5
1. Création poste adjoint administratif	5
2. Attribution prime exceptionnelle COVID	6
4) Focus sur projet en cours	6
1. Etude de restauration du Doubs à l'aval de Pontarlier	6
2. Avancement étude réhabilitation barrage lac Saint Point.....	6
3. Avancement projets restauration ruisseaux affluents de la Loue	6

Monsieur BARBE Nicolas, Maire de Chaffois, souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole à Monsieur le Président.

1) Approbation procès-Verbal du Comité syndical du 14 septembre 2020

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au dernier procès-verbal du Comité Syndical du 14 septembre dernier.

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération N°153 : Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 14 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) Administration générale

1. Mise en place des commissions

Le Président propose de mettre en place, dans un premier temps, les 3 commissions thématiques suivantes :

- Prévention et protection contre les inondations,
- Milieux aquatiques (études et travaux de restauration des milieux aquatiques : cours d'eau, plan d'eau, zones humides),
- Milieux naturels (gestion des sites Natura 2000, Réserves Naturelles, sites ENS, Trame Verte et Bleue)

D'autres commissions, groupes de travail, pourront être mis en place en fonction des besoins.

Après discussion, la répartition des candidats par thématiques est la suivante :

- **Prévention et protection contre les inondations** : Jean Claude GRENIER, Thierry VERNIER, Louis GIROD, Claude LIETTA, Laurence BREUILLOT, Gérard FAIVRE.
- **Milieux aquatiques (études et travaux de restauration des milieux aquatiques : cours d'eau, plan d'eau, zones humides)** : Kévin FADIN, Jean-Pierre FRIGO, Daniel DEFASNE, Olivier BILLOT, Emeric GUINCHARD, Christian VALLET, Michel PEPE, Christophe JOUVIN, Marc JACQUOT, Gérard FAIVRE, Jean-Marc GROSJEAN
- **Milieux naturels (gestion des sites Natura 2000, Réserves Naturelles, sites ENS, Trame Verte et Bleue)** : Serge MARTINS, Bernard LAUBIER, Rémi DEBOIS, Kevin FADIN, Jean-Pierre FRIGO, Yves MOUGIN, Nicolas BARBE, Michel PEPE, Karine PONTARLIER

Le Président indique que la liste des membres dans les diverses commissions n'est pas figée et que les délégués titulaires et suppléants qui ne sont pas présents pourront également s'y inscrire.

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°154 : A l'unanimité, sont élus les membres des commissions comme cité ci-dessus.

2. Désignation membres à la Commission Locale de l'Eau

Le Président informe que l'EPAGE HDHL doit désigner deux représentants qui siégeront au sein de la Commission Locale de l'Eau on Locale de l'Eau.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Deux candidats déclarés :

- **Jean Claude GRENIER**
- **Bernard LAUBIER**

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération N°155 : Sont élus comme représentants de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue à la Commission Locale de l'Eau Messieurs Jean Claude GRENIER et Bernard LAUBIER.

3. Fixation coût des prestations de service

Le Président informe que dans le cadre des interventions des agents pour des prestations dans les établissements d'enseignement ou pour des prestations avec du matériel spécialisé, dont dispose l'antenne de Frasne pour la gestion des marais dans le bassin du Drugeon, il convient de fixer les tarifs de ces actions.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants pour l'année 2020 :

- **Vacation pour visite : 40 € / heure**
- **Tracteur spécialisé « marais » + chargeur + chauffeur : 80 € / heure** (interventions limitées dans un rayon de 20 km autour de Frasne)
- **Tracteur spécialisé « marais » + broyeur + chauffeur : 100 € / heure** (interventions limitées dans un rayon de 20 km autour de Frasne)

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°156 : Le comité syndical, à l'unanimité, approuve les tarifs ci-dessus à appliquer dans le cadre de facturation de prestations de service effectuées par les agents de m'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

4. Fixation durée des amortissements

Le Président indique que la durée d'amortissement des biens doit être fixée, il propose de valider les durées comme indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les subventions reçues au titre de ces immobilisations seraient amorties sur la même durée.

Les travaux de restauration écologique visant à restaurer un fonctionnement hydrologique « naturel » des cours d'eau et zones humides, et n'entraînant pas de création d'ouvrages destinés à être renouvelés, n'ont pas vocation à être amortis.

Biens	Durée d'amortissement
Téléphones mobiles	1 an
Logiciels informatiques	2 ans
Appareils électroménagers, installations de téléphonie et d'informatique	3 ans
Ordinateurs, matériel de reprographie, autres matériels,	5 ans
Autres matériels	5 ans
Cheptel	6 ans
Véhicules de service	5 ans
Matériel agricole	6 ans
Mobilier	10 ans
Travaux de protection de berges en techniques lourdes (enrochements, gabions...)	15 ans
Travaux de création d'ouvrages (passes à poissons, seuils...)	20 ans

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°157 : A l'unanimité, le comité syndical valide la durée d'amortissement des immobilisations.

5. Modification délibération du 17 février 2020 – Approbation du Compte Administratif 2019 du Budget Général

Le Président indique qu'une erreur a été commise lors de la rédaction de la délibération N°124 du 17 février 2020 (en PJ) : « Approbation du compte administratif 2019 du Budget Général ».

En effet, dans le montant des recettes fonctionnement, il a été inscrit 962 226.89 € à la place de 958 750.89€, le Compte administratif, quant à lui, n'était pas erroné.

Il convenait de valider les résultats de clôture 2019 suivant :

Fonctionnement	Budget 2019	Réalisé 2019
Dépenses	1 403 396.33 €	1 067 368.86 €
Recettes	1 403 396.33 €	958 750.89 €
Solde 2019		-105 141.97 €

Excédent antérieur à reporter	210 604.53 €
Résultat à affecter 2020	105 462.56 €

Investissement	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
Dépenses	3 856 086.73 €	2 095 703.32 €	1 035 680.20 €
Recettes	3 856 086.73 €	2 583 845.13 €	798 531.75 €
Solde 2019		488 141.81 €	-237 148.45 €

Résultat 2019 investissement	488 141.81 €
Excédent antérieur à reporter	337 536.32 €
Solde des restes à réaliser	-237 148.45 €
Résultat à reporter 2020	588 529.68 €

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°158 : Le comité syndical, à l'unanimité, se prononce favorablement pour annuler et remplacer la délibération n°124 du Comité syndical validant le compte administratif 2019.

3) Ressources Humaines

1. Création poste adjoint administratif

Le Président informe que Le poste de secrétaire comptable du site de Rurey est actuellement vacant depuis mi-juin. Un recrutement a été lancé et Madame Sarah Delval, actuellement en poste à la DRH du CHU Jean Minjot a postulé et été retenue. Elle prendra son poste le 1er octobre 2020.

Etant non titulaire de la fonction publique, il lui a été proposé dans un premier temps un CDD de 3 mois par le Centre de gestion du Doubs, le temps que l'EPAGE puisse créer un poste d'adjoint administratif et la titulariser sur ce poste.

En effet, le poste actuel relève du grade d'adjoint administratif principal 2nde classe qui n'est pas accessible à un non titulaire sans concours.

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°159 : L'exposé étant entendu les membres du Comité Syndical à l'unanimité décident :

- de créer un poste d'adjoint administratif (à temps complet) à compter du 1^{er} novembre 2020
- de donner pouvoir au Président pour l'exécution de la présente délibération

2. Attribution prime exceptionnelle COVID

Le président indique que conformément à l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la fonction publique territoriale, à l'article 11 de la loi de finances rectificative 2020-473 du 25 avril 2020 et au décret n° 2020-570 du 14 mai 2020, le Comité syndical peut instituer une prime exceptionnelle COVID 19 de 1000 € maximum à certains agents.

Le Président propose, d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 afin de valoriser « un surcroît de travail significatif durant cette période » au profit de Chloé Visentini, secrétaire comptable basée à Frasne, dans un contexte de quasi-vacance de poste du site de Rurey depuis le début de l'épidémie en mars et jusqu'à aujourd'hui (poste pourvu le 1er octobre). Celle-ci a été particulièrement mobilisée pour assurer la continuité des services, en alternance de télétravail et de présentiel.

- Le montant de cette prime est plafonné à 1000,00€

Cette prime exceptionnelle sera versée en une seule fois en 2020 et sera fixée par arrêté du président.

Résultat du vote :

- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°160 : Les membres du Comité Syndical à l'unanimité, valident et autorisent le Président à signer l'arrêté d'attribution.

4) Focus sur projet en cours

1. Etude de restauration du Doubs à l'aval de Pontarlier

Présentation réalisée par Monsieur RESCH Jean Noël, chargé de mission. (Cf diapo ci-dessous)

2. Avancement étude réhabilitation barrage lac Saint Point

Présentation réalisée par Monsieur RESCH Jean Noël, chargé de mission. (Cf diapo ci-dessous)

3. Avancement projets restauration ruisseaux affluents de la Loue

Présentation réalisée par Monsieur KNAEBEL Benjamin, technicien de rivière. (Cf diapo ci-dessous)

COMITÉ SYNDICAL

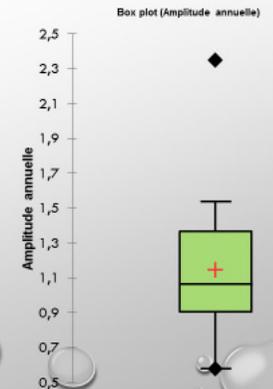


20/10/2020 – LAC SAINT-POINT



DES CHIFFRES CLÉS

- ENVIRON 90 000 000 M³
- 20 CM → 1000000 M³
- SOUTIEN MOYEN DES DÉBITS D'ÉTIAGES : 2 M³ /S
- BAISSÉ LORS DES SOUTIENS D'ÉTIAGE NORMAUX : 2 CM/S, JUSQU'À 6 CM/J
- 4.6 M3 = DESTOCKAGE NET (DIFFÉRENCE ENTRE DÉBUT ET FIN DU SOUTIEN DES DÉBITS) – ESTIMATION DREAL : 10 M
- AMPLITUDE MOYENNE ANNUELLE 1,15 M (2018 : 2,35 M)



ETUDE RÉHABILITATION OUVRAGE (DDT/DREAL)

- Erosion du génie civil



ETUDE RÉHABILITATION OUVRAGE (DDT/DREAL)

- De nombreuses fuites



- Les vannes de fond sont également très dégradées et présentent de nombreuses fuites (inspection subaquatique)
- Impossibilité de respecter la courbe en début d'étiage dans la situation actuelle
 - Impossibilité de gérer les débits plus importants

ETUDE RÉHABILITATION OUVRAGE (DDT/DREAL)

ETUDE LANCEE FIN 2019 :

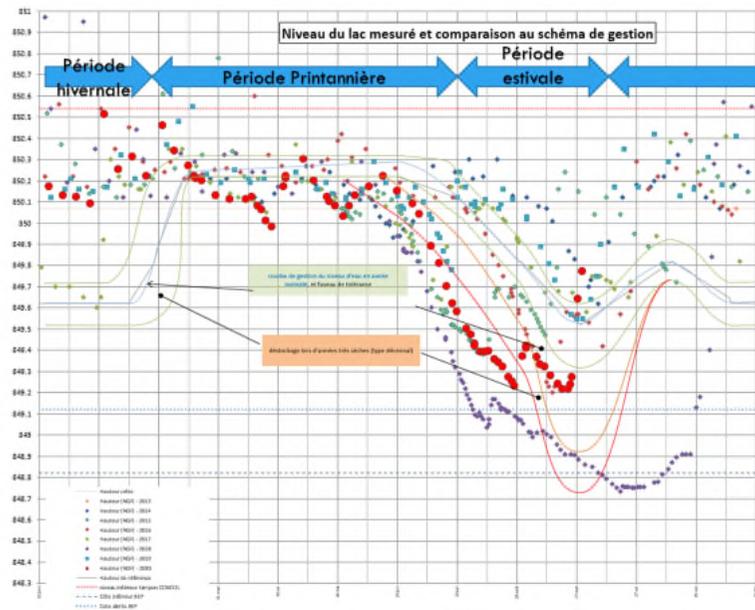
- RENDU DIAGNOSTIC EN COPIL LE 25 SEPTEMBRE DERNIER
- RÉFLEXION SUR LA COURBE DE GESTION (A REVOIR ?)
- ANALYSE DE 3 SCENARIOS
 - REMISE À NIVEAU À L'IDENTIQUE
 - RÉHABILITATION SIMPLE AVEC REMONTÉE RADIER (PAS DE GESTION POSSIBLE)
 - RÉHABILITATION AVEC CAPACITÉ A RESPECTER COURBE DE GESTION (OUVRAGE MOBILE)
- PRÉSENTATION SCENARIOS AVANT FIN 2020
- NÉCESSITE TRAVAILLER EN PARALLÈLE MONTAGE ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR MAITRISE OUVRAGE

ETUDE RÉHABILITATION OUVRAGE (DDT/DREAL)

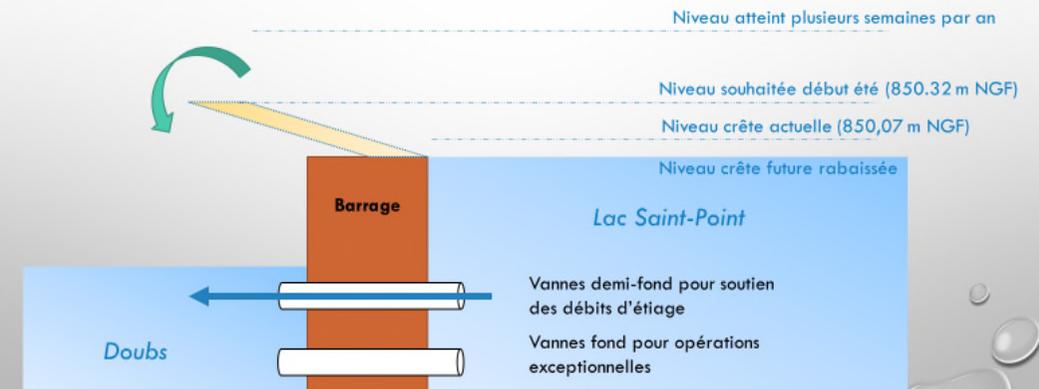
PROPOSITION DE L'EPAGE : SE BASER SUR PROGRAMME DE TRAVAUX 2006 – RÉNOVATION COMPLÈTE DU BARRAGE

DONT :

- AMÉNAGEMENT DE QUATRE VANNES-CLAPET → PERMET MAINTIEN DU NIVEAU D'EAU EN POSITION SOUHAITÉE EN DÉBUT D'ETE ET EFFACEMENT POSSIBLE EN PÉRIODE DE CRUE
- REMPLACEMENT DES VANNAGES :
 - 1 VANNE DE FOND → OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES (DÉVASAGE, VIDANGE)
 - 1 VANNE DEMI-FOND → RESTITUTION DES DÉBITS AUTOMATISÉE
- AUTOMATISME ET MESURE DES NIVEAUX
- LOCAL TECHNIQUE
- PASSERELLE DE FRANCHISSEMENT PIÉTONNIER



Clapet-vannes mobiles pour maintien des niveaux hauts et gestion des périodes de crue



COMITÉ SYNDICAL

20/10/2020 – ETUDE DU DOUBS À L'AVAL DE PONTARLIER



04/07/2018 :
Validation cahier
des charge

06/07/2018 :
consultation

22/01/2019 :
1^{er} comité de
pilotage

Octobre 2020 :
Prévision
restitution étude



Assèchement du
Doubs

Diagnostic hydro-morphologique et définition des travaux de restauration du Doubs – De Pontarlier à l'aval du défilé d'Entrevoche

Rivière(s)	Doubs	Commune(s)	Doubs et Arçon	Tronçon	3
Action	Injection sédimentaire et remodelage			Priorité de l'action	1

SEPAGE
MISE EN PLACE
ARTELIA
Fiche action

Vue en plan:

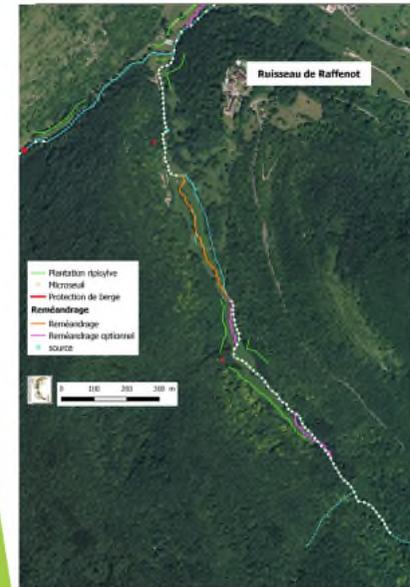
Section en travers:

Schéma de principe



Etat d'avancement des études de restauration de milieux aquatiques

Bassin de la Haute-Loire
Comité Syndical du 5/10/2020



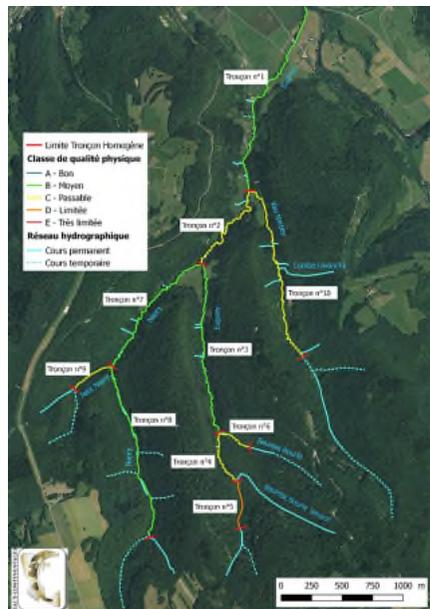
ETUDES DES AFFLUENTS DE LA HAUTE-LOUE, Tranche ferme
Prestataire : Bureau d'études Eaux Continentales

Cours d'eau :
Ruisseau d'Amathay
(Commune de Montgesoye)
Ruisseaux Raffenot/Vergetolles/Bief Noir
(Communes de Villalfans, Chateauxvieux-les-Fossés, Longeville, Amathay-Vésigneux)

Avancement :
-> Etude finalisée
-> Rendu du diagnostic et du programme d'action en 2019

Enjeux :
-> Enjeu qualité d'eau générale et points noirs sur le Bief Noir (stockage lisier, ANC, Assainissement Collectif ?)
-> Enjeu morphologie générale, problématique importante sur le Bief Noir (cours d'eau rectifié à 100%)

Suites à donner :
1. Premiers contacts foncier
2. Priorisation
3. Etude AVP sur un secteur prioritaire



ETUDES DES AFFLUENTS DE LA HAUTE-LOUE, Tranches optionnelles 1 et 2
Prestataire : Bureau d'études Eaux Continentales

Cours d'eau :
Ruisseau de l'Eugney
(Commune d'Ornans)
Ruisseaux Mée / Norveaux
(Communes de Cléron, Fertans, Amancey)

Avancement :
-> Diagnostic en cours de validation

Enjeux :
-> Enjeu qualité d'eau général et points noirs (AC à Fertans, Déversoirs d'Orages et fromagerie Perrin)
-> Enjeu morphologie générale

Suites à donner :
1. COPIL de rendu du diagnostic



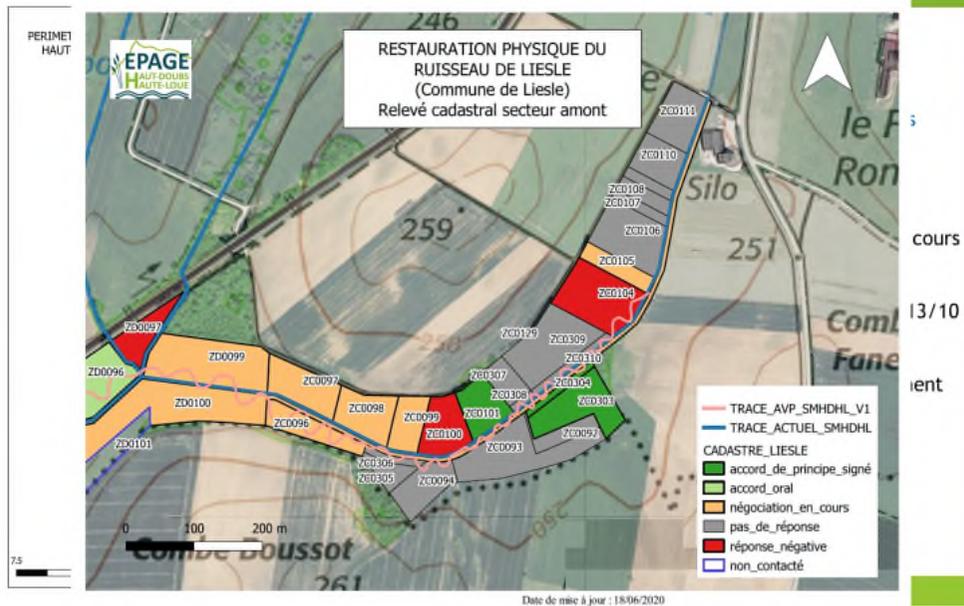
ETUDES DES AFFLUENTS DE LA HAUTE-LOUE, Tranche optionnelle 3
Prestataire : Bureau d'études Eaux Continentales

Cours d'eau :
Ruisseau de Vau
(Commune de Montgesoye)

Avancement :
-> Diagnostic en cours d'élaboration

Enjeux :
-> A identifier
-> Enjeu inondation : étude hydraulique menée en parallèle (prestataire : Eaux Continentales / Reilé)

Suites à donner :
1. Rendu du diagnostic
2. COPIL de présentation du diagnostic (et de l'étude inondation)



ETUDE DU LIZON SUPERIEUR ET DES ZONES HUMIDES ASSOCIEES
restataire : Bureau d'études Eaux Continentales

Cours d'eau :
Lizon supérieur, Bief des Joncs, Ruisseaux de Montorge et affluents
Communes de Lemuy, Montmarlon, Arc-sous-Montenot, Supt)

Avancement :
► Diagnostic et programme d'action élaborés

Enjeux :
► Enjeu qualité globale et points noirs principalement sur le Bief des Joncs (ANC, exploitation agricole à mettre aux normes)
► Enjeu morphologie et hydrologie général : intégralité des cours d'eau rectifiés et recalibrés -> 1 km de perdu sur 6 km

Suites à donner :

- Rencontres agricoles
- COPIL de présentation du diagnostic et du programme d'action
- Réunion publique et premiers contacts fonciers
- Priorisation
- 5. Elaboration d'un AVP sur un secteur prioritaire (2021 ?)

